

Sénat de Belgique

Annales

JEUDI 9 NOVEMBRE 2006 - SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

(Suite)

Question orale de Mme Marie-Hélène Crombé-Berton au secrétaire d'État aux Entreprises publiques sur «les mesures de sécurité en faveur du personnel de la SNCB» (n° 3-1261)

Mme Marie-Hélène Crombé-Berton (MR). - Une vague de violence physique et morale s'abat actuellement sur les agents de la SNCB.

Ne serait-il pas opportun, dans ce contexte, d'élaborer une réponse globale à la violence, qu'il s'agisse de systématiser l'installation de caméras de surveillance, de renforcer la présence d'agents de sécurité à bord des trains ou encore de limiter l'accès aux quais aux seules personnes munies d'un titre de transport valable ?

À défaut, n'est-il pas indispensable de déployer une action à tout le moins ciblée en identifiant et en sécurisant de la manière la plus appropriée les trajets et horaires à risque ?

M. Bruno Tuybens, secrétaire d'État aux Entreprises publiques, adjoint à la ministre du Budget et de la Protection de la consommation. - Je tiens à préciser que la problématique de l'agression n'est sous-estimée ni par le Groupe SNCB ni par moi-même. Elle est même considérée par la SNCB comme une tâche fondamentale sur le plan tant du bien-être de ses travailleurs que de sa responsabilité vis-à-vis de ses clients.

Sur le plan concret, je puis vous dire que, dans le cadre du holding SNCB, l'octroi d'une dotation complémentaire de 1,8 million d'euros pour le deuxième semestre 2006 permet au Groupe SNCB de recruter 50 agents de sécurité supplémentaires. Le cadre passera ainsi de 300 agents en 2005 à 420 agents en 2007 ; cela nous permettra d'accroître notre présence dans les trains par le biais de patrouilles préventives et dissuasives.

Concrètement, trois équipes de deux agents de sécurité seront opérationnelles sept jours sur sept dans les trains entre 6 heures et 14 heures, quatre équipes le seront entre 14 heures et 22 heures et deux équipes entre 22 heures et 6 heures. La brigade de Charleroi disposera d'équipes supplémentaires sur la ligne 124.

La restructuration du *Corporate Security Service* nous a en outre permis d'instaurer au sein de chaque district une équipe d'agents de sécurité en prestations 3 fois 8 heures.

Pour ce qui concerne la mise en route d'un système de surveillance par caméra, le holding est en train de réaliser le projet Malaga, à propos duquel j'ai déjà donné des explications dans le passé.

De operator NMBS heeft beslist om de treinstellen in de daluren korter te maken. Door de passagiers dichter bij elkaar te doen zitten, zal het veiligheidsgevoel worden verhoogd. Ook zullen extra treinbegeleiders worden aangeworven. Die krijgen in hun opleiding een cursus

over de omgang met agressie en ze worden gecoacht. In geval van een incident wordt het slachtoffer opgevangen. De treinbegeleiders krijgen ook de duidelijke instructie om zich te verwijderen als het risico bestaat dat een conflict op fysiek geweld uitdraait.

De toenemende agressie is niet beperkt tot de treinen, maar het is een maatschappelijk fenomeen. De incidenten moeten dan ook in een ruimer kader worden geplaatst. Hier is vanzelfsprekend een rol weggelegd voor de politiediensten.

De groep NMBS neemt nu reeds heel wat maatregelen.

Mme Marie-Hélène Crombé-Berton (MR). - Je remercie M. le secrétaire d'État de sa réponse. Je constate que cette problématique constitue effectivement une priorité. Comme il l'a dit, la violence n'est pas spécifique aux trains, mais la SNCB doit assumer cette responsabilité puisqu'elle est encore une entreprise publique.

Nous devons, me semble-t-il, axer notre réflexion sur une amélioration des conditions de travail des accompagnateurs. Je prends le train régulièrement et il est exact qu'ils ont peur. Ce sont des gens qui vivent aujourd'hui dans la crainte, peut-être plus particulièrement en hiver, quand la nuit tombe très tôt.

Je remercie M. le secrétaire d'État des mesures qui ont déjà été prises et qui sont encore envisagées.